

Extrait du MARSOUIN.ORG

<http://marsouin.telecom-bretagne.eu/spip.php?article387>

Ile d'Arz : petite commune au grand site.

- .ORG -

Date de mise en ligne : mercredi 27 octobre 2010

MARSOUIN.ORG



Située au centre du Golfe du Morbihan, à 6km de Vannes, L'île d'Arz compte 250 habitants en hiver et jusqu'à 2500 en été. Avec près de 200 000 visiteurs annuels, la petite commune touristique a vite compris l'enjeu majeur d'une présence sur le web.

Daniel Lorcy, maire de l'Ile d'Arz depuis mars 2008, a, avec son équipe municipale, créé une véritable vitrine touristique et un rendez-vous d'informations pratiques pour les administrés : www.iledarz.fr

Frédéric Boudaud, vice-président de la commission « communication et informatique » et responsable du site web, raconte : « La municipalité précédente avait déjà été innovatrice en termes d'informatique, mais les coûts de cette mise en place étaient élevés car ces services étaient tout ou partie sous traités à des entreprises externes. Suite à notre élection, nous avons décidé de regarder dans chaque commission les postes de dépenses qui pourraient être réduits. Même si les dépenses informatiques ne représentaient pas beaucoup par rapport au budget global, il nous a paru important d'étudier les possibilités de réduction des coûts récurrents comme pour les autres commissions. Au final, en 2 ans, nous avons réduit les coûts d'environ 50% tout en renouvelant du matériel, en mettant en place un nouveau site internet et en installant la wifi à la mairie. Nous avons ouvert un compte adapté chez un FAI connu, nous procurant un nombre d'adresses emails important et un espace de stockage suffisant pour le site internet (Coût annuel 101 Euros). Le choix d'héberger notre site internet chez un FAI et non directement sur un serveur à la mairie fût motivé par le peu de stabilité et le débit relativement faible de la DSL sur l'île d'Arz. »

Un site au service des administrés





« Pour le site web, nous avons choisi le logiciel libre Joomla de part son côté modulable. La reprise des contenus de l'ancien site a été réalisée. Nous nous sommes concertés en commission pour déterminer sa structure et avons publié un guide utilisateur accessible à tous. Une formation a été réalisée pour les personnes intéressées. Le site a été mis en ligne juste avant l'été 2008. Depuis, nos besoins ont évolués : Ce type de logiciel libre est extrêmement modulaire et il nous a été possible de trouver des compléments pour répondre à nos nouveaux besoins. Ainsi nous avons créé un blog (<http://www.blog-iledarz.fr/>) permettant de présenter plus précisément le suivi de certains projets importants. Le mode d'actualisation de ces différents modules se fait en ligne, directement depuis l'interface d'administration à laquelle les membres ont accès. »

Un forum a également été mis en place. *Maison à vendre, les meilleurs coins de pêche au lancer, demande de photos* ... les sujets sont variés et postés par les habitants ou curieux. Les touristes visitant iledarz.fr trouvent toutes les informations nécessaires à leur séjour et peuvent pré-découvrir l'île. Les administrés ont quant à eux un véritable outil qu'ils utilisent essentiellement pour consulter le Plan Local d'Urbanisme, les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal et l'agenda loisirs. Les télé-procédures sont rarement utilisées, du fait de la petite taille de la commune et donc d'un besoin peu conséquent. Souvent employées par les notaires pour des projets immobiliers, elles le sont également pour les actes de naissance et de la recherche généalogique. Le site est remarquable par la richesse de son contenu, l'actualité chaude et variée qui couple infos pratiques et vie de l'île. Notons que l'implication de Frédéric Boudaud, élu, lui-même informaticien, et de la secrétaire de mairie, qui gère notamment les télé-procédures, est essentielle à ce cyber-dynamisme.

L'engagement du premier élu et de son équipe (tous internautes et communiquant habituellement par mails) permet de mobiliser l'île entière.

L'Ile d'Arz fait partie des 11% de communes bretonnes de moins de 2000 habitants à être considérées comme usagers avancés des TIC. Elle montre que, au-delà des moyens financiers, les ressources humaines et l'investissement personnel sont la clé d'une visibilité efficace sur Internet.

Pour aller plus loin [Usages des Tic en Bretagne, panorama 2009](#)

[Quelle offre et quels usages de l'e-administration en Bretagne ?](#)

[Local eGovernment in Brittany : The Power of Cognitive Alignment](#)